

# PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, à compter de 13 h 25, le 11 février 2016.

## Sont présents formant quorum :

M. le maire Régis Labeaume, Québec, président

M. le maire Gilles Lehouillier, Lévis, vice-président du conseil

Mme la préfet Louise Brunet, MRC de La Jacques-Cartier Mme la préfet Parise Cormier, MRC de La Côte-de-Beaupré

M. le conseiller Guy Dumoulin, Lévis
Mme la conseillère Natacha Jean, Québec
Mme la conseillère Ann Jeffrey, Lévis

M. le maire Sylvain Juneau, Saint-Augustin-de-Desmaures

Mme la conseillère Julie Lemieux, Québec M. le conseiller Robert Maranda, Lévis

Mme la conseillère Michelle Morin-Doyle, Québec

M. le conseiller Rémy Normand, Québec

M. le conseiller Michel Patry, Lévis

Mme la conseillère Dominique Tanguay, Québec

M. le préfet Jean-Pierre Turcotte, MRC de L'Île-d'Orléans

M. le conseiller Steeve Verret, Québec

#### Est absent :

M. le conseiller Laurent Proulx, Québec

# Sont également présents :

Mme Myriam Poulin, la secrétaire corporative par intérim

M. Marc Rondeau, directeur général et trésorier

# Période de recueillement et ouverture de la séance

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

# Adoption de l'ordre du jour

#### Résolution n° C-2016-05

Sur proposition de M. Rémy Normand, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, il est unanimement résolu :

- D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :
  - Retirer le point 5SEC) 1 Modification du règlement 2010-35 concernant la rémunération des membres du conseil et des commissions de la CMQ

- Reporter le point 5AT) 2 Trame verte et bleue métropolitaine Rapport 2015 de suivi du protocole d'entente
- Ajouter le point 5AT) 3 Avis sur le projet de règlement n° R.A.V.Q. 1031 de l'agglomération de Québec modifiant le règlement n° 207 concernant le schéma d'aménagement de la communauté urbaine de Québec, relativement à l'agrandissement d'une aire de commerce majeur et d'une aire industrielle dans le secteur de l'avenue Blaise Pascal, du boulevard du Versant-Nord et de la rue Mendel
- o Ajouter le point 5AT) 4 Financement de la route verte

# Adoptée

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 décembre 2015

### Résolution n° C-2016-06

Sur proposition de M. Robert Maranda, appuyée par Mme Dominique Tanguay, il est unanimement résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue 17 décembre 2015.

## Adoptée

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 22 janvier 2016

## Résolution n° C-2016-07

Sur proposition de Mme Natacha Jean, appuyée par M. Rémy Normand, il est unanimement résolu :

• D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue 22 janvier 2016.

# Adoptée

Entente pour l'élaboration d'une stratégie de développement des activités agroalimentaires

## Résolution n° C-2016-08

Sur proposition de M. Steeve Verret, appuyée par Mme Parise Cormier, il est unanimement résolu :

- D'abroger la résolution C-2015-33.
- D'autoriser le président de la Communauté métropolitaine de Québec et sa secrétaire corporative à signer une entente à intervenir avec les MRC de Charlevoix, Charlevoix Est et de Portneuf pour l'élaboration d'une stratégie de développement des activités agroalimentaires, incluant une contribution financière de 100 000 \$ de la part de la CMQ, conditionnellement à une participation financière de 8 800 \$ provenant des MRC de Charlevoix. Charlevoix Est et de Portneuf.

-3-

• De procéder à la transmission de cette nouvelle entente aux composantes de la Communauté métropolitaine de Québec ainsi qu'aux MRC de Charlevoix, Charlevoix Est et de Portneuf afin de procéder à sa signature.

Référence : Rapport décisionnel du 11 février 2016

Responsable : Direction générale

Adoptée

Accès publics au fleuve - Dépôt et prise d'acte

## Résolution n° C-2016-09

Sur proposition de M. Robert Maranda, appuyée par M. Michel Patry, il est unanimement résolu :

- De prendre acte du document synthèse Les accès publics au fleuve de la région de Québec en date de février 2016.
- D'autoriser la direction générale à diffuser le document auprès des composantes, des municipalités locales, des partenaires de la TCRQ et sur le site Internet de la CMQ.
- D'autoriser la direction générale à transmettre aux composantes les fiches descriptives associées aux accès sur leur territoire comme document interne..

Référence : Rapport décisionnel du 11 février 2016

Responsable: Aménagement du territoire

## Adoptée

Avis sur le projet de règlement n° R.A.V.Q. 1031 de l'agglomération de Québec modifiant le règlement n° 207 concernant le schéma d'aménagement de la communauté urbaine de Québec, relativement à l'agrandissement d'une aire de commerce majeur et d'une aire industrielle dans le secteur de l'avenue Blaise Pascal, du boulevard du Versant-Nord et de la rue Mendel

# Résolution n° C-2016-10

Sur proposition de Mme Julie Lemieux, appuyée par Mme Louise Brunet, il est unanimement résolu :

- D'informer l'agglomération de Québec que le projet de règlement n° R.A.V.Q. 1031 modifiant le règlement n° 207 concernant le schéma d'aménagement de la communauté urbaine de Québec ne met en péril aucune des stratégies du Plan métropolitain d'aménagement et de développement.
- De rappeler à l'agglomération de Québec l'importance de planifier des lieux d'emplois de qualité en accord avec les principes du nouvel urbanisme dont des exemples sont mentionnés aux stratégies 5 et 6 du Plan métropolitain d'aménagement et de développement.

-4-

• De transmettre à l'agglomération de Québec copie du présent rapport décisionnel ainsi que de ses annexes.

Référence : Rapport décisionnel du 11 février 2016

Responsable: Aménagement du territoire

Adoptée

## Financement de la route verte

#### Résolution n° C-2016-11

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, appuyée par Mme Michelle Morin-Doyle, il est unanimement résolu :

- D'adopter le projet de résolution joint en annexe et en transmettre une copie au gouvernement du Québec dans le cadre de ses consultations prébudgétaires.
- D'inviter les composantes de la Communauté métropolitaine de Québec à adopter également le projet de résolution joint en annexe et en transmettre une copie au gouvernement du Québec dans le cadre de ses consultations prébudgétaires.
- D'autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à former un comité de travail ayant pour mandat de faire rapport au conseil sur le développement et la pérennité de la Route verte.

Référence : Rapport décisionnel du 11 février 2016

Responsable: Aménagement du territoire

Adoptée

Octroi d'un contrat pour la production d'images numériques aéroportées en couleur et la réalisation d'une orthophotographie pour le territoire de la CMQ

#### Résolution n° C-2016-12

Sur proposition de M. Steeve Verret, appuyée par M. Rémy Normand, il est unanimement résolu :

 D'accorder le contrat à la firme PHB inc. pour la production d'images numériques aéroportées en couleur et la réalisation d'une orthophotographie pour le territoire de la CMQ pour un montant de 97 728,75 \$ incluant les taxes, en conformité avec le document de soumission et la recommandation du comité d'évaluation des offres.

Référence : Rapport décisionnel du 11 février 2016

Certificat trésorerie : CT-2016-10

Responsable: Géomatique et informatique

Adoptée

# Bordereau d'information

Les éléments suivants sont déposés au bordereau d'information :

- A) Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la CMQ du 28 août 2015
- B) Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la CMQ du 22 octobre 2015
- C) Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la CMQ du 19 novembre 2015
- D) Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la CMQ du 17 décembre 2015
- E) Résolution E-2015-122, octroyant le contrat pour le mobilier à Pouliot et résultats de l'évaluation
- F) MRC de Portneuf Projet de plan de gestion des matières résiduelles révisé
- G) Note Consultations sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR)
- H) Publications de la CMQ:
  - Bulletin de liaison 2015-12-21
  - Bulletin de liaison 2016-01-26
  - Communiqué de presse 2016-01-05 M. Jean-Paul L'Allier

# Période d'intervention des membres du conseil

Un temps de parole est laissé pour les membres du conseil qui désirent intervenir.

# Période de questions du public

Une période est réservée aux questions du public.

#### Clôture de la séance

# Résolution n° C-2016-13

Sur proposition de M. Ann Jeffrey, appuyée par Mme Louise Brunet, il est unanimement résolu :

• De lever la séance à 13 h 35.

### Adoptée

Les résolutions C-2016-05 à C-2016-13 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME	(S) MYRIAM POULIN
PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE